Conditions pour la remise des TP et des Exposés.

- 1- Les documents doivent être envoyé le 18 /02/2017 à de 12h à 15h (délai en rigueur).
- **2-** Les envois se font exclusivement à l'adresse : <u>moussaoui.abdel@gmail.com</u>.
- 3- Un seul envoi est toléré.
- 4- Les envois avant la date butoir sont considérés comme nuls.
- 5- Aucun retard n'est toléré.
- 6- Les TPs doivent être faits en R.
- **7-** Il est recommandé mais pas obligatoire d'utiliser le langage Markdown pour générer des documents pdf ou htm pour les TPs.
- 8- Les exposés au format Word ou latex.
- 9- Le plagiat ou des documents identiques seront également annulés.
- 10-Le dossier principal doit comporter le nom de l'étudiant.
- 11- Chaque TP doit être organisé dans un dossier à part. Exemple TP1-ACP.
- **12-** Puis à l'intérieur de TP-SVM, chaque exercice avec ses fichiers (.R, .data, .csv, .pdf, .html, etc.) doit être placé dans un dossier qui porte le numéro de l'exercice. Exemple Exo1, Exo2, etc.
- **13-** Le mini-projet de chaque TP doit être également être mis dans un dossier à part nommé Mini-Projet où vous devez mettre tous les fichiers (Script, R, Markdown, Pdf, données, etc.)
- 14- Un dossier qui contient l'exposé avec toutes les références utilisées.

